



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 19-S031

Traversée des Cerces

Du 25 au 27 janvier 2019 (3 jours)



Accord préalable pour l'inscription : **Non**
Nombre maximal de participants : 8 (**organisateurs compris**)

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs (ou kifaikoi)
2. François PERRET
3. Tél. : 06 14 56 71 44
4. Christine CAYREL
5. Tél. : 06 51 14 56 41

5. Programme prévisionnel

| | Montée | Descente |
|---|--------|----------|
| 1 ^{er} jour : Depuis Le Lauzet, traversée du col de la Ponsonnière puis col des Cerces, Seuil des Rochilles pour dormir au refuge des Drayères (non gardé). | 1200m | 600m |
| 2 ^e jour : Montée au Thabor (3178m) par le col de Névache et le versant Valmeinier, descente par le lac Blanc puis col des Muandes. Retour au refuge des Drayères. | 1500 m | 1500 m |
| 3 ^e jour : Montée à Roche Château (2898m) par le col de l'Aiguille Noire et la Valette. Descente sur les Drayères puis Névache. | 1100 m | 1800 m |

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain. Le car n'étant pas forcément annulable, d'autres activités de type randonnée pédestre pourraient être proposées.

Cartes : Cartes 1/25000 : 3535 OT - Névache - Mont Thabor

Topos : Voir camptocamp

6. Caractéristiques de la course programmée

6.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

| | | |
|--------------------------|---------------------------|-----------------|
| Cotation | <i>Difficulté alpine</i> | AD |
| | <i>Conduite de course</i> | 2 skieurs |
| Type de course | | Traversée |
| Rythme d'ascension exigé | | environ 350 m/h |

6.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

6.3 Conditions d'hébergement

refuge non gardé

6.4 Participation aux frais

cf. site CAF IDF

6.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place : 2 nuits en refuge non gardé

6.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : **Non**

7. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le Jeudi 24 janvier 2019. Rendez-vous à 20h15 pour un départ AU PLUS TARD à 20h30. Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 28 janvier vers 5:30.

8. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. Il est conseillé d'emporter des piles de recharge.

5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : crampons

Matériel commun : gaz

5.3 Nourriture à emporter : 3 vivres de course, 2 petits déjeuners

Les 2 repas du soir seront partagés en commun avec chacun sa contribution

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF

6. Préparation

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course